



RÉHABILITATION BORDÈRES-CAZÈRES-RENUNG | 2007

En fin d'exploitation du gisement de Bordères-Cazères-Renung, l'entreprise Gama, a restitué son patrimoine foncier à l'institution Adour, établissement public interdépartemental.

Ensemble, et en collaboration avec de nombreux autres partenaires (DIREN, DDAF, DDE, Fédérations de pêche et chasse...), elles ont élaboré un plan de gestion visant à développer les richesses faunistiques et floristiques du lieu. Favorisée par l'activité d'extraction, cette zone humide représentait un potentiel de biodiversité très important. Gama l'a aménagé au mieux, en construisant notamment une île et un îlot.

Aujourd'hui, la plupart des espèces recensées sur le site sont protégées au niveau national : **39** espèces animales (Balbuzard pêcheur, Crapaud calamite, Cuivré des marais,...) et **17** espèces végétales (Potentille argentée, trèfle d'eau...). Des inventaires sont effectués régulièrement et le Conseil général assure un suivi rigoureux.

Dès son ouverture, le site réaménagé de Bordères-Cazères-Renung permettra de sensibiliser le grand public aux problèmes de conservation des milieux naturels.

« Autrefois j'y venais m'y promener avec ma canne à pêche maintenant j'y vais promener avec des jumelles. J'aime et j'ai toujours plaisir à venir y promener. Quand mes petites filles sont là il y a toujours une après-midi de promenade sur l'Adour dans cette zone-là » nous dit un ancien.

« Je défie quiconque qui n'a jamais connu l'existence d'une gravière trouve trace d'extraction : y'en n'a pas ! » dit un ancien opposant à la gravière.

